



## Communiqué-corrigé Pour diffusion immédiate

### *Nomination de l'enseignant Jean-François Roberge comme ministre de l'Éducation* **Les profs seront exigeants envers l'un des leurs**

**Montréal, 18 octobre 2018** – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui représente près de 38 000 enseignantes et enseignants, accueille favorablement le choix du premier ministre, François Legault, de nommer monsieur Jean-François Roberge comme ministre de l'Éducation. C'est la seconde fois seulement qu'un enseignant de commission scolaire occupe cette fonction. Le fait que M. Roberge soit un enseignant du primaire devrait lui permettre une meilleure compréhension du quotidien vécu par les enseignantes et enseignants. La FAE l'invite donc à ne pas oublier d'où il vient et à reconnaître et protéger, le plus rapidement possible, l'autonomie et l'expertise de ses collègues.

« Il va de soi que nous exercerons une forte pression pour que le nouveau ministre de l'Éducation reconnaisse et protège l'autonomie professionnelle et l'expertise des enseignantes et enseignants. Durant la campagne électorale, la Coalition Avenir Québec (CAQ) s'est engagée à agir en ce sens. Nous veillerons donc à ce que le gouvernement honore ses engagements. M. Roberge prend ses fonctions alors que la profession enseignante est en souffrance. Plusieurs anciens ministres de l'Éducation ont fait de très mauvais choix et les profs en ressentent les contrecoups encore aujourd'hui. Le gouvernement de Philippe Couillard, qui avait promis beaucoup en matière d'éducation, a aussi déçu beaucoup. Les ministres libéraux de l'Éducation n'ont pas tenu compte de la réalité des classes, ont cherché à minimiser plusieurs problèmes vécus par le personnel enseignant, et ont rejeté les propositions portées par les profs et leurs représentants. Les attentes envers M. Roberge sont donc très élevées. Comme elle l'a fait avec ses prédécesseurs, la FAE contribuera de manière constructive aux réflexions que lancera le ministre Roberge. Tant qu'il se souviendra d'où il vient, ses alliés et alliées seront dans la classe », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE.

Avec cette nomination, Jean-François Roberge devient le 31<sup>e</sup> ministre de l'Éducation depuis la création du ministère de l'Éducation en 1964. Les défis qui l'attendent sont considérables et témoignent de l'état inquiétant dans lequel se retrouvent les écoles publiques. « Plus que jamais, les profs et leurs élèves ont besoin d'être soutenus et ont besoin de stabilité. L'école publique fait face à de nombreuses difficultés : une pénurie de personnel sans précédent, un taux de désertion de la profession alarmant, un taux de décrochage scolaire qui reste élevé, une organisation du travail qui met en péril la santé psychologique des profs, une intégration des élèves en difficulté en classe ordinaire qui est allée trop loin, un manque d'entretien chronique des bâtiments, une vision entrepreneuriale de l'éducation qui en a fait un bien de consommation, etc. Les profs ont des solutions : encore faut-il que le nouveau ministre de l'Éducation ait le courage politique de nous écouter et de les mettre en place », pointe M. Mallette.

#### **Financement et états généraux sur l'école publique**

C'est pourquoi la FAE demande au gouvernement caquiste de prévoir, dans le premier budget que déposera le nouveau ministre des Finances, Éric Girard, un financement stable, régulier, continu et prévisible du réseau des écoles publiques. La Fédération demande aussi au gouvernement de mettre fin graduellement au financement public des écoles privées. Ce financement se fait au détriment des besoins des écoles publiques, des personnels qui y travaillent et des élèves, jeunes et adultes, qui les fréquentent.

La FAE veillera également au grain en ce qui concerne les grands chantiers qui seront proposés. « Qu'advient-il de la Politique de réussite éducative de Sébastien Proulx? Ce grand spectacle son et lumière ne prévoyait pas de solutions concrètes pour répondre aux problèmes de l'école publique. M. Roberge, qui fut critique du deuxième groupe d'opposition, a souvent exigé, tout comme nous, une commission parlementaire sur le gonflage de notes. Pendant la campagne électorale, dans le cadre d'un débat organisé par un quotidien québécois, il s'est aussi engagé à tenir des États généraux pour repenser l'école publique. Nous veillerons donc à ce que cette promesse se concrétise », renchérit M. Mallette. La FAE, qui fait partie du Mouvement Démocratie Nouvelle, suivra aussi avec attention la réforme du mode de scrutin à laquelle s'est engagée la CAQ.

### **Prochaine ronde de négociation**

Enfin, le contrat de travail des enseignantes et enseignants de la FAE arrivera à échéance le 31 mars 2020. La FAE négociera donc avec un gouvernement caquiste. « Nous sommes les profs les moins bien payés au Canada. Il y a donc un rattrapage salarial important à faire à cet égard. Plus globalement, la prochaine ronde de négociation doit permettre de négocier de meilleures conditions de travail pour les 38 000 enseignantes et enseignants que nous représentons. Les conditions d'apprentissage des élèves qui nous sont confiés sont étroitement liées à nos conditions de travail. Le gouvernement devra injecter de l'argent frais dans notre contrat de travail. Le temps où l'on demandait aux profs d'en faire toujours plus avec toujours moins est révolu », a conclu M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent près de 38 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi qu'un millier de membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère en communication, au 514 603-2290, ou à [mj.nantel@lafae.qc.ca](mailto:mj.nantel@lafae.qc.ca)